

Avis important

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 62

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ÉTRANGER... 3.50
 Le Numéro.... 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. , 35.—
 La ligne, par insertion . 0.25

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (1 fr. 25) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : L'idée marche: E. G.D. — Les Femmes et la Chose publique: I. Chronique parlementaire vaudoise: Lucy DUTTORI; II. Chronique parlementaire neuchâteloise: Emma PORRET. — Une Commission de ménagères à Berne: Julie MERZ. — Celles qui travaillent: I. Les Femmes dans les professions libérales (*suite et fin*): E. G.D. — Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de comptes de chèques au moyen duquel ils pourront régler dans tous les bureaux de poste le montant de leur abonnement pour 1918 (2 fr. 55). Nous leur serons très reconnaissantes de bien vouloir le faire sans attendre l'encombrement des derniers jours de l'année.

Nous prions nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous adresser le montant de leur abonnement (3 fr. 50) par mandat-postal ou en timbres internationaux. Enfin nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition des numéros spécimens gratuits, que la meilleure propagande est la propagande individuelle, et que notre journal, qui a vaillamment franchi le cap de ces années difficiles, a devant lui, maintenant que le féminisme est plus que jamais à l'ordre du jour, une grande tâche, qu'il ne peut remplir qu'avec l'aide de tous ses amis. *L'Administration du « Mouvement Féministe »*

L'IDÉE MARCHE...

Elle marche toujours plus fort, et si nous jetons un regard en arrière, sur les cinq années d'existence de notre journal, nous ne pouvons manquer d'être frappés des progrès considérables réalisés par notre cause depuis ce jour de novembre 1912, où parut le premier numéro du *Mouvement Féministe*. Il n'avait donc pas tort d'avoir, malgré tout, foi dans l'avenir!

Le triomphe de ce mois, car il n'est pas maintenant de mois où nous n'ayons un succès à signaler, c'est la votation du 6 novembre dans l'État de New-York, qui a consacré la victoire du suffrage féminin par une écrasante majorité. « *New-York gagné par quatre-vingt-quatorze mille voix de majorité, manque le vote des soldats, ne peut changer le résultat,* » télégraphiait aussitôt Mrs. Chapman Catt, la présidente de l'Association américaine, à Mrs. Fawcett à Londres. Et les suffragistes à travers le monde s'accordent à reconnaître que cette victoire est une des plus importantes, sinon la plus importante qui puisse être remportée aux États-Unis. Ce n'est pas seulement parce qu'une vingtième étoile est venue s'ajouter au drapeau des États suffragistes, mais parce que New-York représente, incarne, aux yeux de beaucoup, toute l'Amérique du Nord, parce que, mille fois plus que le Colorado ou le Wyoming, il symbolise l'Amérique ultra-développée et civilisée, parce que, le plus vaste et le plus peuplé des 47 États, il dispose par conséquent du plus grand nombre de voix pour l'élection à la présidence. Et parce qu'enfin, c'est celui où la lutte était la plus diffi-

cile à mener en raison de l'énorme immigration étrangère, de la population bariolée et diverse qui, au bout de peu de temps, y acquiert droit de vote. On en aura une faible idée quand nous aurons dit que la propagande pour la votation du 6 novembre a dû être faite en onze langues différentes!

Les journaux nous arrivent dans ce moment si lentement et avec tant de retard que nous n'avons encore que peu de détails sur ce succès. Mais nos lecteurs se souviennent sans doute qu'il y a deux ans exactement une campagne monstre¹ avait été menée à New-York... pour aboutir à un échec! D'après ce que fut celle-là, on peut se représenter ce qu'a dû être celle-ci, qui a abouti à une victoire! A moins que... les événements auxquels l'Amérique est directement mêlée depuis le printemps n'aient eu là aussi leur contre-coup, et qu'à l'influence de l'horrible guerre on doive encore ce succès-là?...

... Et chez nous aussi, « l'idée marche! » Depuis notre dernier numéro, un nouveau canton s'est mis, septième, sur les rangs de ceux qui vont débattre ou ont débattu sur les droits de la femme, et un grand canton agricole, peu enclin aux nouveautés: Vaud. Le 12 novembre, M. Suter, un de nos abonnés (et nous tenons à honneur de le relever!) a déposé une motion reconnaissant aux femmes les droits politiques complets. On trouvera plus loin, à la chronique parlementaire, des détails sur cette mémorable séance; aussi nous bornons-nous, en félicitant les vaillantes travailleuses que sont les suffragistes vaudoises, à constater ici que rien n'est plus contagieux que le suffrage, puisqu'en moins de dix-huit mois un tiers de nos cantons s'en préoccupent! Que sera-ce quand il ne s'agira plus seulement de projets de lois à déposer, mais de suffrage reconnu à mettre en pratique, et lequel des six cantons où la question est actuellement pendante (Neuchâtel, Bâle, Genève, Zurich, Soleure et Vaud) en fera le premier l'essai? Et combien cette progression dans le domaine cantonal vient appuyer la thèse que nous avons toujours soutenue que c'est par là, et non d'emblée par la voie fédérale, qu'il nous faut débiter! Nous croyons même que le suffrage communal est la première étape à franchir, le premier échelon à gravir, mais sauf à Genève, on a préféré voler tout de suite plus haut et plus loin, mettant complètement en pratique le principe des droits de la femme.

A Bâle, enfin, le Synode réformé, renchérissant sur son vote émis en juin, a décidé de donner aux femmes le droit de vote, non

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 décembre 1915.